



Grand Angle

Le projet éducatif de territoire est sur les rails

p.9
LES ÉCHOS DU CONSEIL
CCAS : la Ville
au chevet de ses habitants

p.16
PONTS-DE-CÉAISE
Élisabeth Emily

Ma ville en brèves



// UN SOLO AU THÉÂTRE DES DAMES

Le prochain spectacle présenté au Théâtre des Dames dans le cadre de la saison culturelle sera un solo. « AMI(S) », le titre du spectacle, aborde avec humour la vie d'un personnage, Fred, qui va petit à petit se couper de ses amis et de tout rapport avec les autres...

Il paraît que le temps qui passe, nos obligations, nos écrans et nos sachets de soupe individuels interfèrent sur l'amitié ! Un solo de théâtre et de manipulation d'objets qui met en scène nos amitiés... avec humour, cynisme et tendresse. Nos comportements sociaux vus à travers le regard du meilleur ami de l'homme.

« Amis », le 15 décembre à 20 h 30.

Réservation au 02 41 79 75 94 ou sur le site Internet de la Ville.



JOËL BIGOT ET JEAN-PHILIPPE VIGNER, ADJOINT À L'URBANISME, AU MOMENT DE COUPER LE TRADITIONNEL RUBAN INAUGURAL

// INAUGURATION DANS LE QUARTIER DES GRANDES MAISONS

L'aménagement du quartier des Grandes Maisons continue de se faire à bon rythme. Le 10 novembre, 5 nouvelles maisons individuelles ont été inaugurées par le groupe Alliance et la municipalité. Ce programme « Les villas de la belle Angeri » constitue pour le groupe une première sur l'agglomération dans le cadre d'une vente de maisons en VEFA. Une réussite pour ces maisons de 104 m² habitables disposant d'une garage et d'un petit jardin.



La métropole angevine
D'UNE RIVE À L'AUTRE

© DR Recueil photographique - Gilles Perrier

// UNE IDÉE DE CADEAU POUR NOËL

Un très bel ouvrage photographique avec des clichés de la ville des Ponts-de-Cé vient d'être publié par Gilles Perrier en autoédition. « La métropole angevine, d'une rive à l'autre », est un livre de 120 pages en couleur, fruit d'un travail de plusieurs mois. Vous y trouverez notamment des photographies de ponts, de bacs, d'animaux... (24,95 €)

// Contact : 06 72 34 63 96 – perrier-gilles@orange.fr,
Site Internet: gillesperrierphotographie.com



LA CELLULE DE CRISE AU TRAVAIL

// SIMULATION DE PLAN ORSEC

À l'initiative de la préfecture de Maine-et-Loire, la municipalité a simulé pendant deux journées l'organisation d'un plan ORSEC dans le cadre d'une inondation. Cet exercice a mobilisé beaucoup de services municipaux de police et de pompiers. L'objectif de cet exercice était de tester les processus de réaction et d'organisation en cas de péril. Une initiative prise très au sérieux qui a permis de jauger une organisation pas si improbable que cela car pour rappel, 70 % du territoire communal est inondable. Une expérience positive selon les premiers retours préfectoraux.

// VŒUX 2018

Le Maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population le mardi 9 janvier 2018 à 19 h dans le hall de la salle Athlétis.

// DU NOUVEAU DU COTÉ DES COMMERCES

Le magasin Biocoop La Pyramide fait peau neuve ! Plus grand, plus bio, plus beau, la gérante du magasin promet de nombreuses nouveautés dans un magasin entièrement repensé. Accueil aux horaires habituels du lundi au samedi.

// Biocoop La Pyramide, 216 route de la Pyramide - 02 41 69 35 49.

Vino Vini change de tête : le célèbre caviste quartier de Saint-Maurille, Michel Biotteau, a laissé sa place depuis quelques semaines à Jérôme Chauveau. Petit-fils de vigneron angevin, Jérôme Chauveau exerce le métier de sommelier-caviste depuis 20 ans, il a débuté en Bourgogne où il exerça auprès de vignerons sur Beauce pendant 3 ans, puis fit un retour dans le Val de Loire à Saumur pendant 8ans et ensuite Angers.

// VinoVini, 10 place Rabelais - 02 41 79 30 00



Zoom sur

UN PARFUM UNIQUE

Vous ne le trouverez pas en commerce mais il existe depuis peu un parfum « Ponts-de-Cé ». Celui-ci nous vient directement de Marrakech. Imaginé par *Benchaabane Parfumeur*, le parfum Ponts-de-Cé a été donné à la Ville par Monsieur Abderrazzak Benchaabane, professeur en ethnobotanique et botaniste venu dans notre Ville à l'occasion de la semaine Marocaine organisée par le campus de Pouillé. Il s'agit d'une pièce unique.



// INSTALLATION D'UN CABINET DE COURTAGE

Depuis plusieurs semaines, un cabinet spécialisé dans les courtages en prêts immobiliers s'est installé aux Ponts-de-Cé, 214, route de la Pyramide. David Cotteverte propose d'intervenir dans trois domaines : Le prêt immobilier, le prêt professionnel et le regroupement de crédits.

PRÉALTY Finance - 06 15 95 54 66 - 02 41 310 310- david.cotteverte@prealtys.fr www.prealtys-finance.fr

// DES ANIMATIONS POUR LE TÉLÉTHON 2017

Comme chaque année, des associations locales, avec le soutien de la municipalité, organisent plusieurs manifestations pour recueillir des fonds pour la recherche contre les myopathies. Le samedi 9 décembre, l'association des Rives de l'Authion distribuera les viennoiseries commandées à l'avance et l'ASPC Cyclo organisera la gabelle solidaire (60 cyclistes et accompagnateurs distribueront auprès des commerces du Sud-Loire des sachets de fleur de sel de Guérande au prix de 2 €) et l'association Activités-randos-ligériennes proposera une randonnée de 8 km vers Saint-Jean-de-la-Croix. (Départ de l'esplanade le la médiathèque à 13h45, retour vers 16 h). L'opération « code barres » à Intermarché sera reconduite le vendredi 8 et samedi 9 décembre.

Programme complet sur le site de la Ville.



// AGENDA 2018

Pour la troisième année, la ville des Ponts-de-Cé vous offre votre agenda de poche 2018. Il est disponible à l'accueil des services municipaux et chez notre partenaire Intermarché La Guillebotte.

LE CHIFFRE

470

C'est le nombre de personnes abonnées à la newsletter hebdomadaire envoyée chaque vendredi par la ville des Ponts-de-Cé. L'occasion en quelques clics d'avoir les informations pour le week-end ou la semaine à venir. Toutes les deux semaines, la Ville édite également une lettre d'information spéciale culture. Abonnement gratuit et rapide à partir du site de la Ville.



DUMNAC
CHEF
DES ANDEGAVES
A LA MEMOIRE
DES COMBATTANTS ET RESISTANTS
AVANT L'ARRIVEE DES TROUPES
DE 1940 ET 1944

SOMMAIRE



Ma ville en brèves

2

Grand angle

Le projet éducatif de territoire est sur les rails

5

Les échos du Conseil

Conseil municipal du 16 novembre
Action sociale :
la Ville au chevet de ses habitants

8

Vie municipale

La traque aux watts revient
Inscriptions sur les listes électorales

10

Enfance et jeunesse

12

Dans mon quartier

Théâtre : les compagnies amateurs
ponts-de-céaises ont de la ressource !

13

Vie associative

14

Ponts-de-Céaise

Élisabeth Émily

16

Tribunes des élus

17

Mes rendez-vous

18

Nous venons d'apprendre que le dossier de projet commercial sur la zone du Moulin-Marcille a été refusé par la commission nationale d'aménagement commercial, alors que la commission départementale avait donné un avis favorable quelques mois auparavant. Ce projet soutenu par les villes des Ponts-de-Cé et d'Angers, le Département, l'Agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie était très attendu. Dans sa hotte, ce dossier apportait au minimum 200 emplois pérennes et plusieurs millions d'investissements au profit d'entreprises locales. Il permettait par la même occasion de rééquilibrer l'offre commerciale de l'agglomération tout en préservant les intérêts du centre ville d'Angers. Particulièrement bien travaillé sur le plan environnemental, ce projet s'intégrait parfaitement dans son environnement, suite justement aux remarques de la commission nationale lors d'un précédent examen...

À l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé la commission parisienne à refuser ce dossier et il est donc difficile de pouvoir y répondre.

Bien cordialement

Joël Bigot

Maire des Ponts-de-Cé

Vice-président d'Angers Loire Métropole

Pour retrouver votre
Cé'info
en ligne



Cé'info

est un journal d'informations
municipales réalisé par
le service communication
de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact :

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.ville-lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

Directeur de publication :

Joël Bigot

Rédacteur en chef :

Fabrice Villechien

Rédacteurs : Emilie Weynants,
Charlotte Oger

Création, mise en page :

Agence **LATITUDE** Nantes - 0803/17
02 51 25 06 06 - www.agence-latitude.fr

Photo de couverture : Cour de l'école
Jacques-Prévert

Distribution :

Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : SETIG Abelia

6 rue de la Claie
B.P. 20053
49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé
et avec encres végétales





Grand Angle

Le Projet éducatif de territoire est sur les rails

Amorcé en février 2016 avec le lancement d'une démarche participative, le projet éducatif a été adopté en septembre dernier. Structuré autour des valeurs du respect de l'autre, de la bienveillance et de la solidarité et décliné selon les six grands axes identifiés par les participants, il a un objectif principal : faire de l'éducation un enjeu partagé.

2017-2019. Le Projet éducatif de territoire (PEDT) a été officialisé pour trois ans, après des mois de concertation, de réunions et de réflexion. Derrière l'appellation un peu technocrate se cache en fait la volonté d'afficher une ambition éducative sur un territoire donné, celui de la ville des Ponts-de-Cé. Si le dispositif n'est pas nouveau en soi, on parlait il y a encore quelques mois de contrat ou de projet éducatif local, la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) à la rentrée 2014, ont été l'occasion de le renouveler et de le renforcer. →



#06 Grand Angle

→ « L'idée est bien celle de fixer le cadre de l'action éducative de la Ville sur l'ensemble des politiques publiques engagées, d'offrir une visibilité et une cohérence d'action et d'encourager une offre accessible à tous », précise Thomas Mérel, à la direction des services à la population. Si l'on pense bien sûr ici aux projets scolaires ou périscolaires, le PEDT va au delà, en y incluant les activités extra-scolaires et en favorisant la collaboration des structures culturelles, du centre communal d'action sociale, des associations sportives... « L'idée est d'amener les jeunes du territoire vers des activités éducatives pour lesquelles ils ne se seraient peut-être pas orientés naturellement, pour des raisons sociales, culturelles... Musique, théâtre, danse, sports... Avant, pendant ou après l'école », présentait Joël Bigot, en début d'année 2016, lors du lancement de la réflexion. Deux réunions publiques se sont tenues l'année dernière sous la houlette de la Fédération des œuvres laïques du Maine-et-Loire : l'une en février 2016, l'autre en décembre 2016, rassemblant ainsi parents, associations, enseignants, partenaires institutionnels, élus et services municipaux. Des groupes de pairs ont été mis sur pied, se sont réunis afin de recenser et d'imaginer les propositions faites aux jeunes du territoire, des tout-petits, à l'âge adulte. Soixante dix personnes ont travaillé sur des ateliers thématiques et de production, en lien avec les caractéristiques du territoire. A l'issue de ceux-ci et après une restitution devant les acteurs éducatifs, un livre blanc a été rédigé condensant toutes les préconisations formulées pendant ces semaines de réflexion.



LE PROJET ÉDUCATIF EST ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE, RUBRIQUE ENFANCE/JEUNESSE

// LES PARENTS AU CŒUR DU DISPOSITIF

« Toutes ces pistes éducatives sont dorénavant déclinées en actions devant répondre à des objectifs précis », résume Thomas Mérel. Toutes ne sont pas innovantes ou nouvelles, mais toutes viennent formaliser la politique de la Ville en matière d'éducation. Le premier axe dégagé de la réflexion : c'est rendre accessible à tous l'éducation, la formation, les loisirs, la culture, le sport, le numérique et l'information. « C'est dans ce cadre que s'inscrit par exemple la gratuité de l'accès à la baignade ou à la médiathèque aux jeunes de la Ville », insiste Jacqueline Bréchet, adjointe à l'éducation, qui rappelle qu'aux Ponts-de-Cé toute l'offre proposée par les services municipaux est pensée afin que chaque jeune puisse en bénéficier, en adaptant les contributions des familles à leurs ressources. L'ouverture artistique, culturelle et sportive figure en première ligne du Projet éducatif de territoire. Depuis plusieurs années déjà, la Ville propose des activités sportives dans les quartiers pendant les vacances scolaires, prend en charge l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire, promeut la découverte du patrimoine à travers le financement de classes découverte...



Plus encore depuis 2014, et la réforme des rythmes scolaires, la collectivité tient compte de la continuité éducative, en associant tous les acteurs du territoire. Cela s'illustre clairement lors des temps d'activités périscolaires, où la municipalité propose des activités non payantes afin d'encourager de nombreux élèves à y participer. Assurer la cohérence et la complémentarité des activités, c'est le deuxième axe du PEDT. Un temps d'échanges annuel autour des enjeux éducatifs va ainsi voir le jour dès 2018. La lutte contre le décrochage scolaire figure également dans les objectifs de la ville. « Une aide aux devoirs a été mise en place à l'école André-Malraux, un soir par semaine. Elle est proposée aux élèves de classes élémentaires pour lesquels un besoin a été identifié par les enseignants eux-mêmes », précise Jacqueline Bréchet.

En lien avec l'association Coup de pouce 49, un soutien dans l'apprentissage de la lecture, pris en charge par une animatrice municipale, est proposé chaque soir, au sein de la même école. Les parents sont invités à assister à des séances pour suivre les progrès de leurs enfants. C'est un autre axe fort du Projet éducatif de territoire : réaffirmer la place de la famille dans l'éducation de l'enfant et l'accompagner. « La ville des Ponts de Cé souhaite valoriser les compétences des parents quelque soit l'âge de leur enfant, et les associer aux politiques qui les concernent », insiste Thomas Mérel. En 2018, des temps de rencontre leur seront ainsi proposés, dans les structures petite enfance, par exemple, mais également dans d'autres structures municipales. Une conférence autour de l'éducation positive et de la bienveillance devrait se tenir dans le courant de l'année. Dans le cadre du PEDT, la Ville renouvelle ainsi son engagement à soutenir les lieux d'accueil parents-enfants, municipaux ou associatifs.



// UN SEUL MOT : COMPLÉMENTARITÉ

Car aider les enfants à grandir, à se découvrir, à s'épanouir, à découvrir le monde et les autres est un autre grand axe de réflexion du dispositif. Il s'illustre notamment par l'opération passerelle-école afin de faciliter l'adaptation des plus petits à l'école maternelle, mais aussi par l'offre publique d'accueils de loisirs accessible à tous les âges, de l'enfance à l'adolescence. C'est aussi dans ces structures, entre autres, que sont partagées les valeurs du vivre-ensemble et de citoyenneté. Encourager la participation active et l'engagement de tous est justement un axe supplémentaire issu de la réflexion. « Depuis 2005, la Ville des Ponts-de-Cé compte un conseil municipal des enfants », rapporte Jacqueline Bréchet. « Élus, les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets dont le but est de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie », poursuit l'adjointe. Les bourses projets jeunes et les chantiers jeunes qui permettent de réaliser des projets individuels ou collectifs sont un autre exemple de ces mobilisations.

Autre préconisation soulevée par le PEDT : la collectivité travaille aujourd'hui à une diffusion plus étendue de la charte de la laïcité. « Celle-ci est jusqu'ici uniquement diffusé sur le temps scolaire, la Ville souhaite prolonger son application sur les accueils péri et extra-scolaires », complète Thomas Mérel, à la direction des services à la population. « Conforter la dimension humaine de l'action collective », « améliorer la qualité de vie des habitants » sont des mots qui ponctuent le projet éducatif de territoire. « Prévenir les conduites à risques » ou « privilégier une alimentation respectueuse de l'environnement » en sont d'autres !

Le PEDT se retrouve donc même sur la table de la cantine avec ce dernier axe retenu : Favoriser le bien-être et la prévention autour de la santé et des conduites à risques, qui renferme en effet le développement de l'éducation au goût. La Ville répond ici à une problématique de santé publique en proposant des repas équilibrés, mais s'engage aussi à lutter contre le gaspillage alimentaire et pour le recyclage alimentaire notamment. « Nous avons essayé de penser ce travail collaboratif comme un projet global », insiste Jacqueline Bréchet. Car les élus ne le répéteront jamais assez : le PEDT, c'est l'affaire de tous !



© VPDC
L'ÉDUCATION CITOYENNE EST ENCOURAGÉE PAR LA MAIRIE PAR LE BIAIS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

l'interview



Jacqueline Bréchet,
adjointe à l'éducation

Avec le Projet éducatif de territoire, vous avez vu les choses en grand ?

On s'est ici interrogé sur toutes les actions menées ou à mener en direction de l'enfance, des tout-petits, dès l'accueil collectif, jusqu'à l'âge adulte, avec un objectif de cohérence et de complémentarité. Prenons l'exemple des mercredis après-midi : bien penser la prise en charge extra-scolaire est fondamentale, car l'éducation est l'affaire de tous. Avec ce Projet éducatif de territoire, nous nous intéressons à tous les temps de l'enfant et pas uniquement au temps scolaire. Le dispositif antérieur n'était pas aussi large. Le cadre d'intervention concerne désormais tous les services municipaux. Le PEDT se déroule via six grands axes déclinés en objectifs intermédiaires, en actions concrètes.

Nous devons aller au devant de tous les publics, faire le lien, comme nous le faisons dans le cadre d'animations de rue, comme Théma'Sport.

Le livre blanc et les six axes dégagés sont-ils figés ? Est-il possible d'y ajouter des propositions ou des actions ?

La première réunion publique a mobilisé plus de 150 personnes, aux profils très variés, mais tous acteurs de l'éducation. Les élus se sont emparés du livre blanc, fruit de la réflexion des groupes de pairs et ont arbitré en retenant les grandes orientations du projet pour trois ans. Au sein des services, nous avons identifié des objectifs pour chaque action et défini des critères d'évaluation. Toutes les personnes qui se sont impliquées y ont cru. Ce livre blanc fait figure de ressources pour les acteurs du territoire : il est possible de piocher dedans mais aussi d'y ajouter des actions, d'en ajuster d'autres. Notre objectif reste le même : susciter la réflexion sur des thèmes liés à l'éducation et qui soient au service des jeunes ponts-de-céais et de leur territoire. Le dispositif est en quelque sorte toujours en mouvement. De nouvelles propositions se rattacheront aux pistes dégagées. Le PEDT est un cadre éducatif transversal qui fixe des grandes orientations pour trois ans, et c'est un document référent pour les services municipaux.

Que se passera-t-il dans trois ans ?

Le PEDT traduit l'engagement de la municipalité, ses principes et ses priorités. Il se décline en actions dont les objectifs et les critères d'évaluation répondent aux orientations fixées. Un comité de suivi, représentatif dans sa composition de tous les acteurs du territoire, va être installé pour poursuivre le travail sur le dispositif.

Au terme des trois années, le bilan des actions sera évalué au regard des objectifs attendus. Le Projet éducatif local sera « remis sur le métier » pour être adapté car il s'agit bien par l'éducation de préparer le jeune d'aujourd'hui à être l'adulte de demain.

// CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

➤ NOUVEAU LOOK POUR LE BUREAU DE DE LA CHESNAIE

Le Conseil Municipal a approuvé la signature du dossier de demande de permis de construire relatif à la réhabilitation du bureau de Poste du quartier de La Chesnaie. Des travaux d'aménagement extérieur (modification de façade) et intérieur devraient donc débuter très prochainement dans ce bâtiment communal.

➤ LE COUP DE POUCE DE LA VILLE AUX PARTICULIERS

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Ville a décidé d'accompagner le dispositif d'aide à l'accession sociale mis en place par Angers Loire Métropole en attribuant deux subventions de 2 000 € et 2 500 € pour des maisons de type 4 et 5, situées dans la ZAC des Grandes-Maisons et de la Monnaie, rue Simone-de-Beauvoir, et rue Toussaint-Louverture.

➤ COMMERCES OUVERTS LE DIMANCHE EN 2018 : LE POINT SUR LES DATES

Dans le cadre de la loi Macron du 6 août 2015, qui accroît les possibilités de déroger aux règles de repos dominical des salariés, les commerces de détail, hors secteur automobile, seront ouverts les dimanches 14 janvier, 9, 16 et 23 décembre 2018. « *Des ouvertures qui correspondent aux soldes et aux fêtes de fin d'année et sont importantes pour le dynamisme économique de la ville des Ponts-de-Cé* », a précisé Céline Harou, adjointe aux finances. Dans le secteur automobile, les concessions seront ouvertes les dimanches 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 14 octobre 2018. Des dates qui tiennent compte des opérations nationales des constructeurs.

➤ UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN PRIX EXCEPTIONNEL !

Le premier salon de peinture et de sculpture s'est tenu cet été à l'école intercommunale de musique Henri-Dutilleul et au Cercle de boules de fort, l'Ordre. Organisé par le Groupement des artistes ligériens, il a attiré 700 visiteurs. Des prix ont été remis aux participants, dont celui de la Ville des Ponts-de-Cé, d'un montant de 300 €. Une subvention exceptionnelle a été approuvée lors du Conseil Municipal pour financer ce dernier.

➤ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Comme chaque année avant le vote du budget primitif, un débat d'orientation budgétaire doit être proposé en conseil municipal. Ce débat, non ponctué d'un vote, permet d'indiquer comme son nom l'indique, de fixer ce que seront les grandes orientations du futur budget. Le budget 2018 sera voté en séance le jeudi 21 décembre.

➤ RAPPORT D'ACTIVITÉ D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ

Chaque année, l'activité des services d'Angers Loire Métropole à laquelle la ville des Ponts-de-Cé appartient depuis 2005, doit être présenté dans tous les Conseil Municipaux des communes qui composent l'agglomération. Ce fut chose faite lors de ce conseil pour le rapport d'activités 2016.

Permanence du maire et des adjoints en mairie

Joël BIGOT, maire
Samedi : 10h-12h

Jean-Paul PAVILLON,
adjoint à la culture et au tourisme
Mardi : 10h-12h sur RDV

Céline HAROU,
adjointe au développement économique
et au budget
Jeudi : 14h-15h sur RDV

Vincent GUIBERT,
adjoint à la vie associative et à la citoyenneté
Vendredi après-midi : sur RDV

Jacqueline BRÉCHET, adjointe à l'éducation
Mardi : 11h-12h sur RDV

René RAVELEAU, adjoint aux sports
Vendredi après-midi : sur RDV

Édith CHOUTEAU,
adjointe aux solidarités et aux ressources
humaines
Jeudi après-midi : sur RDV

Robert DESŒUVRE, adjoint aux travaux
Jeudi : 10h-12h sur RDV

Valérie LIOTON,
adjointe à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 11h-12h sur RDV

Jean-Philippe VIGNER,
adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Vendredi : 16h30-17h30 sur RDV

Permanence des élus dans les quartiers

Depuis juin 2015, les permanences de quartiers font place à un « **café citoyens** ».

Chaque mois, dans un quartier différent, les élus viennent à votre rencontre pour échanger autour d'un café.

Prochain rendez-vous :



Samedi 6 janvier
10h30 - 12h :
Quartier La Chesnaie,
place Claude Gendron

Secrétariat des élus : 02 41 79 75 70
Courriel : mairie@ville-lespontsdece.fr



LES BÉNÉVOLES PARTICIPENT À L'AIDE ALIMENTAIRE

// ACTION SOCIALE : LA VILLE AU CHEVET DE SES HABITANTS

Le rapport d'activités 2016 du Centre communal d'action sociale a été présenté lors du dernier Conseil municipal. La structure, qui s'adresse tant aux personnes âgées, en situation de handicap, les plus vulnérables ou aux jeunes, est devenue indispensable sur le territoire.

Le Centre communal d'action sociale c'est quoi ?

C'est un lieu dédié à la prévention et au développement social dans la commune qui s'articule autour de plusieurs axes : il participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale, il intervient au titre de l'aide facultative, il intervient en direction des personnes âgées ou handicapées, il contribue à l'attribution des logements sociaux et il participe aux politiques menées par l'État et le Département en matière d'insertion sociale et professionnelle. Le budget de la structure, autonome, est de 2,2 M€. Elle bénéficie d'une subvention de la Ville qui s'élève à 379 000 €.

Comment est-il organisé ?

Quarante-sept agents travaillent au CCAS. C'est le pôle seniors qui rassemble le plus de personnels. Car depuis 2012, la structure, implantée au Trait d'Union, dans le quartier de La Chesnaie, se compose de deux branches : le pôle accompagnement social et insertion et le pôle seniors.

En chiffres ça donne quoi ?

> Du côté du Pôle accompagnement social et insertion

Les aides facultatives illustrent bien la mission première du CCAS : celle de venir en aide aux populations les plus défavorisées. En 2016, 94 familles ont bénéficié de celles-ci. Quatre-vingt-deux ont sollicité l'aide alimentaire, soit 182 personnes, c'est plus que lors de la saison précédente.

En complément de ses propres aides facultatives, le CCAS propose des micro-crédits sociaux, grâce à une convention avec l'association Parcours confiance. Seize familles ont formulé une demande (contre 13 en 2015). Au final, 6 accords ont été donnés par l'association.

Côté logement : au 1^{er} janvier 2016, la commune comptait 5 797 résidences principales, dont 1 888 logements sociaux. 419 nouvelles demandes ont été formulées l'an passé, pour 212 attributions. Les

raisons qui entraînent une sollicitation sont principalement l'étroitesse ou l'absence de logement, un problème lié à l'environnement, un divorce ou une séparation, ou le coût de l'habitation.

> Du côté du pôle seniors

La palette est large. Elle renferme notamment les animations aînées proposées en partenariat avec la direction culturelle, comme les après-midis récréatifs, les repas, la Semaine bleue... ou l'accompagnement solidaire, un service ouvert il y a quatre ans. Onze bénévoles se sont mobilisés en 2016 pour accompagner 40 bénéficiaires dans 70 déplacements.

Le service de portage de repas à domicile est une autre corde à l'arc du pôle seniors. Il est toujours en progression : + 3,21 % en 2016, avec 84 personnes bénéficiaires. En moyenne, une quarantaine de foyers sont livrés chaque mois. L'activité de l'aide à domicile s'est également confirmée avec 268 personnes aidées dans la commune, soit 26 236 heures d'intervention assurées par 29 agentes, entre 7 h 30 et 20 h. Enfin, la résidence autonomie « les Champs fleuris », qui s'inscrit dans une démarche de maintien à domicile, comptait 94 résidents, de 55 à 97 ans, en 2016. Treize personnes y sont entrées. « 61 % des admissions concernent des habitants de l'agglomération angevine, ce qui conforte la vocation de proximité de l'établissement », réaffirme Édith Chouteau, adjointe aux solidarités, tout en rappelant que la restauration est ouverte à tous les retraités des Ponts-de-Cé.

Qu'en est-il des plus jeunes ?

Ils ne sont pas oubliés. Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent solliciter la structure, qui est le relais de la Mission Locale Angevine sur le territoire. Ce sont principalement les personnes sans qualification ou titulaire d'un CAP ou BEP (76 % des effectifs) qui se tournent vers le CCAS. Ils étaient 172 en 2016, bien moins qu'en 2015 où 195 jeunes avaient sollicité le relais. Petit déjeuner entreprise, club de l'emploi... Telles sont les actions développées par la Ville et le CCAS, en partenariat avec Angers Loire DEveloppement (ALDEV), pour favoriser l'insertion par l'emploi.

DÉCOUVREZ **TRIE +**
**L'APPLI QUI GÈRE
 VOS DÉCHETS**

**ADOPTONS
 LES BONS
 GESTES !**

- ✓ Quand sortir vos poubelles
- ✓ Où déposer vos déchets
- ✓ Comment trier vos déchets

TRI ET +

À TÉLÉCHARGER SUR
 Google play App Store

angers loire métropole
 communauté de communes



// UNE APPLICATION POUR LE RAMASSAGE ET LE TRI DES DÉCHETS

« Tri et + », c'est le nom d'une application développée par Angers Loire Métropole, à télécharger gratuitement sur vos smartphones. Un outil simple et pratique pour connaître les dates et heures de ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri à son domicile, mais aussi pour localiser les points d'apport volontaire les plus proches ou les déchetteries.

// QUE FAITES-VOUS DE VOS VIEUX TÉLÉPHONES ?

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment au fond des tiroirs. Ce stock qui grandit constamment représente en l'état un risque pour l'environnement... En l'état uniquement, car chacun de ces mobiles usagés possède un vrai potentiel. La collecte de mobiles remplit plusieurs objectifs : préservation de l'environnement et participation à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique.

Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique. Les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées puis ils sont reconditionnés et revendus dans des pays émergents où le marché des mobiles d'occasion ne cesse de croître. Ceux qui ne fonctionnent plus sont recyclés, les matières dangereuses traitées et les métaux récupérés pour être réutilisés comme matière première.

La mairie des Ponts-de-Cé participe à cette opération, alors si vous aussi, vous avez d'anciens téléphones portables inutilisés, vous pouvez les déposer dans les urnes présentes à l'entrée de la mairie et du CCAS.



Zoom sur La traque aux watts revient

Vous avez été très nombreux l'an dernier à solliciter les services de l'agence locale de l'énergie et du climat pour bénéficier d'une thermographie de votre maison afin de déceler les éventuelles déperditions d'énergie de votre domicile. En 2016, 141 habitations ponts-de-céaises ont été photographiées, 150 personnes se sont rendues à la soirée d'information et 12 permanences ont été mises en place sur la commune. Enfin, 116 foyers sont venus en rendez-vous pour des conseils techniques et financiers pour un projet de rénovation.

Si vous aussi, vous souhaitez bénéficier cette année de ce service gratuit, vous pouvez contacter la mairie au :

02 41 79 75 70 ou dst@ville-lespontsdece.fr



// LA COHABITATION INTER-GÉNÉRATIONNELLE : CHEZ SOI, MAIS PAS SEUL !

« Le temps pour toiT » crée des cohabitations intergénérationnelles depuis 2005. Le principe est très simple : il s'agit pour une personne, dite « hôte-hébergeur », de mettre une chambre à la disposition d'une autre personne. En contrepartie, la personne « hébergée » est prête à donner un peu de son temps. Le temps pour toiT les met en relation, contractualise et les accompagne.

Les hôtes-hébergeurs sont la plupart du temps des personnes âgées, qui veulent se donner les moyens d'un bien-veillir à leur domicile. La seule présence d'une tierce personne la nuit sécurise les temps où les professionnels de l'aide ou du soin ne sont plus présents.

Les hébergés, âgés de 18 à 70 ans, viennent d'horizons très différents et leurs motivations sont variées : réussir un projet d'études, de reconversion, une mobilité professionnelle. Ils ont besoin de se loger pour une durée de plusieurs mois (la durée la plus fréquemment observée est de 10 mois). Hôtes-hébergeurs et hébergés ont une motivation en commun : l'envie d'aller à la rencontre de l'autre, de créer du lien et de trouver une alternative adaptée à leurs moyens financiers.

Contact sur Angers : 06 99 73 14 82 - www.letempspourtoit.fr - info@letempspourtoit.fr



UN PEU DE TEMPS POUR UN TOIT

// INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi 30 décembre de 9 h à 12 h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

// PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AUPRÈS DE LA PLATE-FORME « MIEUX CHEZ MOI » D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



Le territoire d'Angers Loire Métropole lance le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (DORéMI) permettant l'amélioration énergétique des maisons par des artisans locaux formés. Vous souhaitez transformer votre maison énergivore en maison performante et confortable? Un conseiller de la plateforme « Mieux chez moi » s'occupe de vous accompagner pour vous conseiller, calculer les aides financières et vous mettre en relation avec une équipe d'artisans locaux en cours de qualification DORéMI.

Avec la plateforme, les travaux de rénovation énergétique des équipes d'artisans sont soumis au test d'étanchéité à l'air. Sur tous les chantiers, ce test permet de garantir la qualité des travaux et le confort de la maison.

La plateforme « Mieux chez moi » accompagne gratuitement les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Sont concernés : Les propriétaires de maisons individuelles et les maisons peu ou pas isolées.

Pour savoir si votre maison peut s'inscrire dans le dispositif :

02 41 43 00 00 - mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr

OCTOBRE 2017

Carole CLAVEAU
et Didier ROBERT 14
Nelly FORTIN
et Cédric HERSARD 21

NOVEMBRE 2017

Patricia RONDEAU
et Franck BINET 4

MARIAGES

SEPTEMBRE 2017

Axel MERCIER 22
Juliette ROCHE 26
Auguste CHESNEAU 27
Imtiaz MADI ANLI 27

OCTOBRE 2017

Maiïssa BENCHAOU 2
Ethan KEROUEDAN 6
Paul LUNEAU 7
Martin LAVIGNE 13
Léwäy HELFRITT 16
Swanny SAMBA ANDRÉ 10
Emy FRÉROT 20
Louis BESNARD SAIVRE 24
Sacha RONGERE 27
Jane MARCHAND 27

NAISSANCES

SEPTEMBRE 2017

Michel GRÉTEAU 24

OCTOBRE 2017

Tahar SOUBAÏ 2
Paul JARRY 15
Odette DROUILLARD
née LE LIRZIN 15
André DELATTE 17
Marie JURADO née PLAZA 19
Ludovic GREFFIER 24
Paulette TANNÉ
née GRUAU 25
Marie BERGER
née FLECHEAU 27
Paulette LAUNAY née DAVY 29

NOVEMBRE 2017

Madeleine HUET née GELLY 2

DÉCÈS

Enfance et jeunesse

« Coup de pouce » pour 5 élèves

Cinq élèves de l'école André-Malraux à La Chesnaie, choisis par les enseignants, vont profiter cette année de l'opération « *Coup de pouce* ». En lien avec l'association et l'Éducation nationale, ces élèves vont profiter chaque soir de la semaine, pendant 1 h 30, d'un accompagnement personnalisé. Ce contrat, financé par la Ville et signé par les élèves, intègre plusieurs engagements de la part des enfants, mais aussi des parents qui devront notamment suivre au moins une séance par semaine. Une évaluation sera faite en fin de dispositif.



© VPDC

SIGNATURE DES CONTRATS PAR LES ENFANTS DEVANT JEAN-PAUL PAVILLON ET MOHAMED FRAKSO, CONSEILLER MUNICIPAL

Un concert à la médiathèque

La compagnie « *Le bout du toit* » propose un concert pour les petits à partir de 3 ans le samedi 16 décembre à 11 h.

Un musicien voyageur dévoile en toute simplicité la vie dans « sa » maison, sur des accords de guitare ou des airs d'accordéon. Des chansons originales et sincères, pour aborder avec légèreté les petits tracas, les questions ou les joies de l'enfance et du monde qui les entoure.

Réservation conseillée à la médiathèque au : 02 41 79 76 00 ou mediatheque@ville-lespontsdece.fr



www.ville-lespontsdece.fr

[facebook.com/mediatheque.lespontsdece](https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece)

[facebook.com/secteurjeunessepj.pontsdece](https://www.facebook.com/secteurjeunessepj.pontsdece)

Collecte de papier au collège Saint-Laud...

L'association des parents d'élèves et les délégués de classes (photo) appellent les Ponts-de-Céais à recycler malin pour financer les voyages, sorties et projets scolaires pour l'ensemble des classes du collège.

Pour participer, il suffit de collecter toutes sortes de papiers et de les déposer dans le container situé derrière le collège du vendredi 26 janvier au vendredi 2 février pour être recyclés par une société.

Journaux, annuaires, papiers, archives, livres, magazines, publicités, courriers, enveloppes blanches... Hormis le carton, tout est le bienvenu.

Contact : 02 41 47 54 21 ou l'APE du collège : Gauthier Antoine - 06 23 87 29 32.



... et à l'école Jacques-Prévert

L'APE de l'école Jacques-Prévert organise en janvier une opération recyclage de vos papiers (papiers, journaux, magazines, revues, annuaires, catalogues, livres...) qui permettra de récolter des fonds pour financer des projets pour l'école. Vous pourrez venir les déposer dans la benne qui sera déposée près de l'école rue Jacques-Prévert entre le 12 et le 19 janvier. Pour garantir la réussite de cette opération, l'APE vous propose de stocker d'ici là le maximum de papiers.

Dans mon quartier

// THÉÂTRE :

les compagnies amateurs ponts-de-céaises ont de la ressource !

Elles travaillent depuis des mois... Focus sur les créations 2018 de trois troupes : Sorges, Saint-Maurille et la compagnie Jugaad.

Retour vers le passé avec la joyeuse bande de Sorges !

Sorges Théâtre, l'une des plus anciennes troupes du Maine-et-Loire, a choisi une adaptation de *La Vie au bout du fil*, de l'auteur de théâtre Hugues de Rosamel.

« Nous sommes à la fin des années 1920. Le téléphone vient de prendre sa place chez les Granier. Sa présence révolutionne le quotidien de la famille. La vie au bout du fil va accompagner Clarisse, jeune fille aussi pétillante qu'amoureuse, sur trois générations. » Un sujet de société, raconté avec humour et légèreté, c'est l'ADN de l'auteur et de la troupe, qui visent toujours juste. Et ça plaît. Tous les ans, les dix à douze représentations proposées se jouent à guichets fermés.

Les réservations ouvertes

Salle Jacques-Houtin, les samedis 3 et 10 février, à 20 h 30. Au Théâtre des Dames, les vendredis 9 et 16, les samedis 10 et 17 mars, à 20 h 30, et les dimanches 11 et 18 mars, à 15 h. Salle Emstal, les vendredis 23 et 24 mars, à 20 h 30.

Réservation : 02 41 34 14 42 ou 02 41 69 11 68. Tarifs : 7 €, et 3 € pour les moins de 16 ans.

Préparez-vous à avoir mal aux zygomatiques avec le comité du quartier Saint-Maurille !

La troupe du comité du quartier Saint-Maurille présente la pièce *Le tablier, le képi, la soutane*, mise en scène par Geneviève Doisneau. Dans cette comédie en deux actes de Jérôme Dubois, neuf personnages se succèdent : un curé, une jeune fille effrontée, la bonne, la grand-mère, des voisins un peu trop envahissants et bien sûr Henri, un jeune retraité de la gendarmerie, et sa femme Agathe. Si celui-ci voit la retraite comme une période de profond ennui, il va vite regretter sa monotonie le jour où tout bascule... La troupe nous le promet, « *les fous rires sont garantis* ».

Huit représentations en 2018

Au Théâtre des Dames, les vendredis 2 et 9 et les samedis 3 et 10 février, à 20 h 30, puis les dimanches 4 et 11 février, à 15 h (réservation conseillée du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h au 02 41 57 84 18. Salle Emstal le samedi 17, à 20 h 30, et le dimanche 18 février, à 15 h. (Réservations du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h au 02 41 44 82 70). Tarifs : 8 €, 3 € pour les moins de 12 ans.

La tournée de la compagnie Jugaad s'arrête aux Ponts-de-Cé

Après le succès de *L'Huître*, l'année passée, c'est de la mort qu'a choisi de parler la compagnie Jugaad dans son prochain spectacle. Mais ici pas question de pleurer... ou alors de rire ! Les comédiens promettent une « *comédie sans temps morts, grinçante et délirante autour du monde funéraire* » avec la pièce *Pompes Funèbres Bemot : une belle mort vaut mieux qu'une mauvaise vie !*, sur une idée originale de Sylvia Bruyant et Eva Dumont, et mise en scène par Fabienne Bourget.

Tous au théâtre pour la Saint-Sylvestre

Théâtre des Dames, à 18 h 30 et 21 h le dimanche 31 décembre 2017 (tarif unique de 15 €). Samedi 26 mai, à 20 h 30, et dimanche 27 mai 2018, à 15 h, au même endroit. Tarifs : 10 €, 7 € (réduit). Réservation au 07 68 74 10 04 ou sur compagniejugaad@gmail.com.



© DR

SORGES THÉÂTRE



© DR

COMITÉ SAINT-MAURILLE



© DR

JUGAAD



// GYM VOLONTAIRE « EN MARCHÉ » AUX PONTS-DE-CÉ, UN ATOUT SPORT POUR VOTRE SANTÉ

L'association Gymnastique volontaire, après un séjour culturel et touristique en Pologne, a repris ses activités de gym pour bien vieillir (gym senior, gym douce, gym pilates) et également de marche nordique qui rencontre un grand succès.

Pour vous initier, deux séances gratuites de démonstration sont possibles. En plus de ses cours hebdomadaires, l'association organise plusieurs séjours. À Aussois en Savoie du 27 janvier au 3 février, à Noirmoutier (marche nordique, marche rando, marche aquatique) les 2, 3 et 4 mai, en Normandie sur six jours en mai/juin et un grand voyage d'une semaine en Crète début septembre.

// CONTACT :

Michel Leblanc - 06 08 27 18 46
ou Christine Blugeon - 02 41 87 41 18
ou à l'adresse : gymvolontaire@hotmail.fr

// LE CLUB DES GENÊTS

Le club des Genêts, créé en 1982, est destiné aux personnes âgées dans le but de participer à des animations ou des rencontres sociales. Côté animation, le programme est surtout axé autour de jeux de cartes (belote, tarot, bridge) de scrabble et de pétanque aux beaux jours. Plusieurs repas festifs sont proposés pour entretenir la convivialité de l'association. Une sortie touristique est également programmée annuellement dans le département. Les adhérents se retrouvent tous les mardis et vendredis de 13 h à 18 h dans la salle Nelson-Mandela mise à disposition par la municipalité. Inscription annuelle : 10 €.

// CONTACT :

Bernard Bouillé - 06 18 22 76 83 - bouille.bernard@wanadoo.fr

■ Vie associative

// ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association « Le Jardin de la Gare » tiendra son assemblée générale, ouverte à tous, le mardi 23 janvier à 20 h, salle du cloître à Saint-Maurille.

Le bilan de l'année 2017 ainsi que les projets pour 2018 seront présentés à cette occasion. Le bureau profitera de ce moment pour donner toutes les informations utiles concernant le fonctionnement du jardin et les modalités d'adhésion.

// CONTACT :

lejardindelagare@gmail.com

// NOUVELLE ACTIVITÉ À L'ASPC GYM'FORM : LE FIT ZEN

Depuis la rentrée sportive de septembre, l'ASPC Gym'Form a ouvert un nouveau créneau le samedi de 9 h à 10 h : le Fit Zen qui associe yoga, taï-chi et pilates. Cette discipline améliore l'équilibre, la souplesse et diminue les douleurs lombaires et dorsales. Les exercices réduisent le stress, améliorent la concentration et apportent une détente physique et mentale. Cours accessibles à tous.

Bonne rentrée aussi pour les autres cours : il reste des places pour le fit boxing le lundi de 20 h à 21 h, la marche nordique du mardi de 14 h à 15 h 30 et le step du mercredi de 20 h à 21 h.

// CONTACT :

02 41 79 23 73



// ENVIE DE CULTIVER VOUS-MÊME ?

Vous avez envie de jardiner et de produire vos propres légumes et fruits ? Vous recherchez de la convivialité ? Louez une parcelle aux jardins familiaux Georges-Maillard à Sorges !

// CONTACT :

Lylian Agator, président du comité local - 07 87 89 98 71

// LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE SOLIDARITÉ BURKINA 49

Le samedi 9 décembre se déroulera le traditionnel concours de belote, salle de La Chesnaie. Inscription au 02 41 79 33 67 ou 02 41 57 75 63. Les bénéfices de ce concours seront entièrement reversés pour soutenir des projets de l'association des Paysans Solidaires au Burkina Faso.



// JOURNÉE DE RECYCLERIE À ATHLETIS

Vous arpentez régulièrement les brocantes et rayons des recycleries ou connaissez par cœur le Bon Coin ? Vous êtes addict à Pinterest et ses tutos pour détourner des objets ? Vous en avez marre de jeter chaque semaine des kilos de déchets ? Amoureux du vintage, bricoleurs du dimanche, chercheurs de trésors, curieux... Réservez votre 10 décembre : l'IRESA (inter-réseau de l'économie sociale et solidaire de l'Anjou) vous concocte Les Galeries Recyclettes un événement sur mesure !

2700 m² de boutiques d'objets d'occasion ou détournés, d'ateliers, d'infos et de bons plans... mais aussi un bar et une restauration pour combler tous les appétits.

Dimanche 10 décembre de 9 h à 18 h, à Athlétis. Entrée libre.

// CONTACT :
www.iresa.org



// STAGE DE MUSIQUE

Musique au quotidien propose régulièrement des stages d'éveil à la musique pour enfants pendant les vacances scolaires (10h/12h). Les enfants pendant le stage pourront élaborer un conte musical et faire de la musique avec des jeux musicaux, du chant, de la pratique instrumentale. Musique au quotidien propose également toute l'année pour enfants adolescents et adultes des cours de guitare adaptés à la demande des personnes.

// CONTACT ET INSCRIPTIONS :
06 15 83 92 06 -
<http://www.musiqueauquotidien.blogspot.fr>

➤ PARTAGEZ VOS VACANCES, DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, le Secours catholique vous propose d'accueillir cet été un enfant de 6 à 10 ans !

L'association peut accompagner votre démarche avec désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

// CONTACT :
02 41 88 85 65
maineettoire@secours-catholique.org
Secours Catholique, 15 rue de Brissac,
49000 Angers



// STAGE AVEC YÉDÉLÉ

L'association Yédélé organise le 16 décembre un stage chant d'Afrique de l'Ouest de 10 h à 12 h et danse adulte/enfant de 14 h à 16 h.

Pour s'inscrire au stage ou aux cours :
asso.yedele@gmail.com
<http://yedelecompagnie.com/>

Ponts-de-Céaise



Élisabeth Émily,
ne regarde que vers l'avenir

Elle porte le projet de Maison de l'autisme dans le quartier des Mazeriers Waldeck-Rousseau avec humilité. Maman d'un garçon autiste de 14 ans, elle espère proposer des alternatives de prise en charge complémentaires sur le territoire ligérien.

« Merci pour ce que vous faites ici. Cette Maison de l'autisme, c'est le projet d'une vie. » De passage rue Olympe-de-Gouges, dans le quartier de La Monnaie, Élisabeth Émily s'adresse aux ouvriers qui s'affairent pour que tout soit prêt. Le pôle 1 de la Maison de l'autisme, celui dédié aux consultations individuelles, doit ouvrir le 8 janvier. « Il sera accessible à toute personne autiste et à son entourage », précise-t-elle. Orthophoniste, ergothérapeute, neuropsychologue, etc. s'y installeront pour travailler le langage, les gestes, les fonctions cognitives, quel que soit l'âge et le niveau d'autisme. « C'est un pôle de rééducation », résume Élisabeth Émily.

// DES DIZAINES DE SOLLICITATIONS

On resterait des heures assis avec cette pimpante femme à la chevelure couleur feu, à la présence chaleureuse et au visage souriant. Diplômée d'un master 1 en sciences de l'éducation, elle a tout bousculé lorsqu'à 7 ans, son fils aîné a été diagnostiqué autiste. Aujourd'hui, elle se réjouit de lire les recommandations de la Haute Autorité de Santé et du DSM5, un manuel international des diagnostics et troubles mentaux qui définit l'autisme comme un trouble neuro-développemental. « On parle de spectre et de pensée autistiques. » Elle se félicite aussi de voir apparaître dans les ouvrages les particularités sensorielles, souvent ignorées. « C'est le non-respect de celles-ci qui fait qu'on finit par avoir des troubles du comportement », insiste-t-elle.

Elle-même a été diagnostiquée Asperger. Impossible de le deviner. « Cela a été très compliqué jusqu'à 22 ans. Aujourd'hui, j'ai besoin que tout soit prévisible et organisé », confie-t-elle seulement. En 2012, elle écrit *Autiste ? Pour nous, l'essentiel est invisible*, dans lequel elle raconte son quotidien de maman et celui de son fils, faits de galères et d'embûches : « Nous subissons les 40 ans de retard de la France en matière d'accompagnement de l'autisme », lâche-t-elle. C'est le déclencheur. Des dizaines de personnes, parents et professionnels, lui demandent conseils et orientations. La course au diagnostic, les parcours de culpabilisation, Élisabeth Émily connaît bien. Après 25 formations en autisme, elle décide de quitter son travail dans la réinsertion socio-professionnelle pour devenir, en janvier 2014, psychopédagogue libérale spécialisée. Conjointement, elle crée CapacITED49, un réseau de libéraux locaux, formalisé par la signature d'une charte en septembre 2015. Depuis trois ans, elle partage son temps entre des séances d'accompagnement psycho-éducatif à domicile ou d'habileté sociale « pour apprendre à jouer, à communiquer, à se faire des amis », et des temps de formations.

// UN ATELIER D'INSERTION

Tant de propositions qui seront aussi faites aux Ponts-de-Cé dans le cadre du deuxième pôle de la Maison de l'autisme dont l'ouverture est prévue à la mi-décembre. Consacré aux interventions collectives, il sera aussi un lieu ressources pour les parents. Ils pourront y trouver conseils, oreilles attentives et centre de documentation, mêlant outils de diagnostic et d'évaluation, monté en partie grâce au soutien de la fondation d'entreprises Mécènes et Loire. Des mécènes sur lesquels elle compte également pour soutenir les familles qui se dirigeront vers le troisième pôle, dont l'ouverture, progressive, sera définitive à la rentrée 2018. « Il s'agit d'un atelier d'insertion dédié à l'entraînement aux gestes domestiques et professionnels, ouverts uniquement aux personnes sorties de toute scolarité. En France, les dispositifs pour adulte sont un no man's land », assure Élisabeth Émily, également fondatrice de l'association Aut'ment CAP, qui pilote, avec CapacITed49 le projet de Maison de l'autisme et dont l'une des missions est de trouver les fonds nécessaires pour approcher la gratuité sur ce troisième pôle.

Si Élisabeth Émily n'a pas oublié le passé, elle se concentre désormais vers l'avenir et se réjouit de voir la ferveur et l'enthousiasme suscité par son projet, également soutenu par les collectivités.

“ Cette Maison de l'autisme, c'est le projet d'une vie. ”

// UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons terminé les réunions de quartiers que nous organisons tous les dix-huit mois. Ces rencontres de proximité sont un engagement que nous avons lancé 2008. Engagement tenu depuis ! C'est l'occasion pour nous de vous tenir informés de l'action que nous menons, de faire un point d'étape sur les actions engagées et d'échanger avec vous sur les réalisations municipales mais aussi sur les remarques plus spécifiques que vous avez à formuler sur votre quartier. Ces relations directes, sans filtre, sont importantes. Elles permettent des échanges francs et aussi de répondre à vos interrogations. Comme à chaque fois, c'est l'occasion de couper court à certaines rumeurs, de conforter d'autres positions ou de faire quelques annonces pour les mois à venir.

Ces rencontres, au nombre de trois cette année pour coller à l'organisation des conseils consultatifs citoyens, ne sont pas les seuls moyens que nous avons mis en place pour faire vivre la démocratie tout au long du mandat. Depuis 2015, nous avons instauré des cafés citoyens : chaque premier samedi du mois, dans un quartier différent, les élus de quartier viennent à votre rencontre sous une tente et avec une boisson chaude pour échanger librement sur des problématiques très locales. Bon nombre de petits dossiers sont ainsi passés en revue et parfois réglés directement sur place. Les permanences que tiennent les adjoints chaque semaine en mairie sont aussi un moyen de rencontre avec les habitants. Nous considérons que la démocratie

ne doit pas se limiter à une rencontre tous les 6 ans. Celle-ci doit être permanente tout au long du mandat. Mais qui dit démocratie directe, ne dit pas acceptation de toutes les demandes. Cette démocratie vivante permet d'échanger, de confronter les idées et d'expliquer les choix qui sont faits.

Les Conseil consultatifs citoyens sont un autre mode d'expression pour les Ponts-de-Céais. Au nombre de trois sur la Ville, ils permettent des expressions locales et sont souvent force de proposition. Tout récemment, ils sont à l'origine des « parcours patrimoine historique » installés ces deux dernières années sur les quartiers de l'Île et de Sorges. C'est aussi à l'initiative d'un Conseil consultatif citoyen qu'une nouvelle animation à succès a vu le jour en 2016 (L'art en Cé jardins).

A l'heure où il existe un certain désenchantement du mode représentatif, ce qui se traduit par une forte abstention dans les scrutins électoraux, l'échelon communal permet de maintenir cette confiance grâce à la proximité réelle entre les élus et la population. C'est ce lien de confiance et de proximité qui nous permet d'initier de nouvelles pratiques et de maintenir une société où les règles communes rendent possible un vivre ensemble auquel nous sommes très attachés.

Les élus de la majorité municipale

// "HÉRITAGE DU SÉNATEUR MAIRE OU FANTASME DE SON SUCCESSEUR".

Dans un article de presse régionale du 27 octobre, nous apprenions que le dossier « Hauts de Loire » revenait sur le devant de la scène : 5.000 logements aux Ponts de Cé Cette ZAC amènerait ainsi la population de notre ville à évoluer vers les 25.000 habitants en 2050. Depuis le début de ce dossier, nous émettons des réserves sur les informations qui nous sont transmises et sur le contenu et la définition même de cette zone d'aménagement concerté (ZAC).

Premier acte : le tram devait arriver au coeur de cette zone. Ce moyen de transport structurant motivait la construction de ces 5.000 logements. Mais il est désormais certain que ce projet n'est plus d'actualité.

Deuxième acte : campagne municipale 2014 oblige, la majorité municipale affirmait : « l'opposition émet des peurs, il n'était plus question de 5.000 logements mais au pire 3.000 sur 30 ans ».

Troisième acte : l'EHPAD « les Cordelières » était promise à cette zone. Nous avons combattu cette idée. C'est désormais abandonné.

Aujourd'hui que reste-t-il des promesses de campagne ?

Il est également parfois question de réaliser sur ce secteur géographique des terrains de foot mutualisés entre le lycée, l'IFEPSA et le SCA. Info ou intox ?

Cette zone est devenue communautaire, et aiguise l'appétit des promoteurs immobiliers. Un équipement d'agglomération structurant doit voir le jour. Nous apprenons dans ce même article qu'un cimetière communautaire serait envisagé. Nous regrettons de découvrir cette information par la presse alors que ce sujet n'a été évoqué dans aucune commission. Quel manque de respect pour la fonction d'élu.

Par ailleurs, l'article occulte la question stratégique des futurs déplacements dans ce secteur, ainsi que les connexions routières associées. Au regard des difficultés de circulation rencontrées quotidiennement dans notre ville, la création de 5.000 logements supplémentaires et l'arrivée de 15 000 nouveaux habitants sur un territoire de 80 hectares, équivalents à 50% de la population sur 4% du territoire communal (la superficie totale de la commune est de 1955 hectares) nous laissent sceptiques.

Nous sommes et resterons vigilants sur le devenir de cette zone stratégique pour l'avenir des Ponts de Cé.

Les élus de l'opposition aux côtés de David COLIN : C.AUFFRET – T.CAVY – E.EMEREAU – S.FROGER – S. GUENEGOU – JC.QUETTIER

//

Pas de texte transmis par la liste Démocratie Communale.

mes *Rendez-vous*

mes idées de sorties sur

www.ville-lespontsdece.fr

EN DÉCEMBRE

Jusqu'au 16

EXPOSITION DE BANDE DESSINÉE

PLANCHES ORIGINALES DE KÉVIN BAZOT

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Du 1^{er} au 3 - de 11 h à 19 h

NOËL DES CRÉATIFS - VENTES ARTISANALES

> Rive d'Arts



Samedi 2 - 10 h 30 à 12 h

CAFÉ-CITOYENS - QUARTIER DE SORGES

> Place de l'église

Samedi 2 - 10 h 30

LE KAMISHIBAI DES TOUT-PETITS

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 8 - 16 h 30 à 19 h 30

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE RAYMOND-RENARD

VENTE DE SAPINS, FROMAGES DE SAVOIE, CRÉATEURS

> École élémentaire Raymond-Renard

Vendredi 8 - 19 h

TROPHÉE DES SPORTS

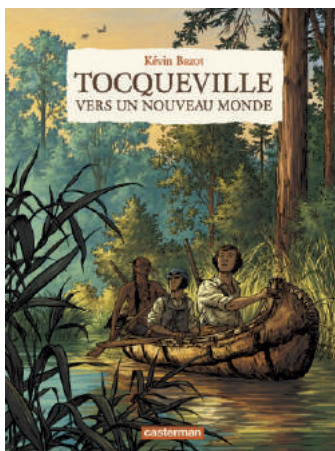
> Salle Emstal

Vendredi 8 - 20 h

RENCONTRE AVEC KÉVIN BAZOT

AUTEUR DE LA BD TOCQUEVILLE

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Samedi 9 - 14 h

CONCOURS DE BELOTE - SOLIDARITÉ BURKINA 49

> Salle de La Chesnaie

Du 9 décembre au 10 janvier

EXPOSITION - INSTALLATION « EN ATTENDANT DEVANT »

DE CLAIRE GARBARD

> Rive d'Arts



Dimanche 10 - 9 h à 18 h

LES GALERIES RECYCLETTES

> Athletis

Mardi 12 - 19 h 30

RÉUNION PUBLIQUE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

> Salle des fêtes - Sainte-Gemmes-sur-Loire

Vendredi 15 - 20 h 30

THÉÂTRE « AMIKS » CIE DÉJÀ

> Théâtre des Dames

Samedi 16 - 11 h

CONCERT PAR LA COMPAGNIE LE BOUT DU TOIT

« DANS MA MAISON »

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Judi 21 - 19 h 30

CONSEIL MUNICIPAL

> Hôtel de Ville



Dimanche 31 - 18 h 30 et 21 h

THÉÂTRE - CIE JUGAAD « POMPES FUNÈBRES BEMOT »

> Théâtre des Dames

0 À 3 ANS

À PARTIR DE 10 ANS

À PARTIR DE 3 ANS

EN JANVIER

À PARTIR
DE 3 ANS

Mercredi 3
10 h 30 - 15 h
TOILE AUX HISTOIRES

> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

À PARTIR
DE 6 ANS

Samedi 6 – 10 h 30 à 12 h
CAFÉ CITOYENS - QUARTIER DE LA CHESNAIE

> Place Claude-Gendron

Mardi 9 – 19 h
VŒUX À LA POPULATION

> Athlétis

Vendredi 19 et samedi 20 - 21 h
"UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCES"

THÉÂTRE LES R'COLÉENS
> Théâtre des Dames

Du 19 janvier au 2 avril
EXPOSITION PARTICIPATIVE – J'AI 10 ANS
AVEC L'ARTISTE PHOTOGRAPHE DELPHINE PERRIN
> Rive d'Arts

Jeudi 25 – 20 h 30
THÉÂTRE « JUSQU'AU BOUT » CIE MAP
> Théâtre des Dames

À PARTIR
DE 15 ANS

Samedi 27 – 14 h 30
LIVR'ÉCHANGE – NOS COUPS DE CŒUR
> Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

ADOS &
ADULTES



EXPOSITION DU 19 JANVIER AU 2 AVRIL 2018

J'ai 10 ans

DELPHINE PERRIN
PHOTOGRAPHIES

Dans le cadre des 10 ans de la médiathèque

RIVE D'ARTS
13, rue Boucheur
Les Plots de C&S
Ouvert tous les jours de 14h à 18h

ans

www.ville-lespotsdece.fr

mes contacts

- Pompiers : 18 ou 112
- Police secours : 17
- SAMU : 15
- SAMU social (sans-abris) : 115
- Centre antipoison : 02 41 48 21 21
- Maison médicale de garde : 02 41 33 16 33
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34 €/mn)
- Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (appel gratuit)
- Urgence eau : 02 41 05 50 50
- Urgence électricité : 0 972 675 049

- Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- Annexe de Sorges : 02 41 69 02 00
- Proxim'Cé : 02 41 440 440
- Police municipale : 02 41 79 75 73
- Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- Maison des associations : 02 41 79 70 67
- Centre Culturel Vincent-Malandrin : 02 41 79 75 94
- Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90
- Cote de la Loire : 0 825 150 285 (0,15 €/mn)



Cé'info

La remise des éléments pour le numéro 72 de Cé'info est fixée au **18 décembre** à celinfo@ville-lespotsdece.fr

BIENTÔT, AU CENTRE DE MÛRS-ÉRIGNÉ, DÉCOUVREZ NOS MAISONS NEUVES AU CŒUR D'UN PARC BOISÉ

Mûrs-Erigné



★ NOUVEAU

Le Domaine
St-Vincent



- De belles maisons individuelles aux volumes agréables, de 3 ou 4 chambres⁽¹⁾
- Pièces à vivre ouvertes par de larges baies coulissantes sur le jardin
- Garage intégré



(2)



(3)



SOYEZ LES
PREMIERS
INFORMÉS

ESPACE CLIENT/SHOWROOM

22, rue Bodinier - ANGERS

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

bouygues-immobilier.com

02 41 41 13 30

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Bouygues Immobilier est titulaire de la marque NF Habitat, admission n° CANFH150017 obtenue le 15/09/2015. (3) Les logements de Bouygues Immobilier se situent dans des immeubles réalisés en conformité avec les niveaux de performance énergétique du label « bâtiment basse consommation » fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire. Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Perspectives LD3D. Palladio Publicité. Visuels, illustrations et document non contractuels.